

LE PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DU NOUVEL ACCORD DE BRANCHE SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET LES JOURNEES REGIONALES.

Le plan d'accompagnement

L'accord sur la formation professionnelle du 3 septembre 2010 fait l'objet d'un plan d'accompagnement auprès de différentes cibles (les directeurs d'organismes, les responsables Ressources humaines et formation, les managers, ainsi que les salariés des organismes) portant sur 3 volets :

- Le volet Communication
- Le volet Outillage et accompagnement
- Le volet Suivi et évaluation

La démarche d'élaboration du plan d'accompagnement s'appuie sur un groupe de travail composé de représentants d'organismes des 4 branches de législation, ainsi que de responsables de Centres régionaux de formation et de perfectionnement.

Seront mis à votre disposition en janvier 2011 pour la mise en œuvre de l'accord :

- un guide d'expertise juridique pour les responsables ressources humaines et formation qui sera par la suite intégré à l'e-GAP
- la refonte de CLEF – Conseil en Ligne Formation - sous un nouvel applicatif
- un guide à l'attention des managers
- un guide à l'attention des salariés.

Des réunions régionales en 2011

Des réunions régionales seront programmées au deuxième trimestre 2011. Elles devraient se dérouler sur 2 demi-journées :

- La première demi-journée sera consacrée à la présentation des enjeux de l'accord de branche, à ses grandes orientations ainsi que les perspectives de changement d'OPCA. Ces journées sont destinées aux directeurs d'organismes ainsi qu'à leurs responsables ressources humaines et formation.
- La deuxième demi-journée sera l'occasion de proposer des ateliers de travail aux responsables ressources humaines et formation afin d'aller plus loin dans l'appropriation du nouvel accord de branche sur la formation professionnelle.

Une invitation et un programme des réunions régionales vous seront adressés.